

Communiqué de presse

Nice, le 27 octobre 2021

Université Côte d'Azur et le Centre National de la Recherche Scientifique renouvellent leur convention de site



De gauche à droite, Antoine Petit, Jeanick Brisswalter
crédit photo A. Macarri – Université Côte d'Azur

Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur, et Antoine Petit, Président-directeur général du CNRS, ont signé le 25 octobre dernier sur le campus Valrose à Nice une convention de site. Cette convention a pour objectif de préciser les éléments de la politique scientifique partagée entre les deux établissements sur laquelle s'appuie leur partenariat et sa mise en œuvre.

« Cette convention de site s'inscrit dans la stratégie globale souhaitée par Université Côte d'Azur de co-construire son projet avec l'ensemble de ses partenaires et notamment les organismes nationaux de recherche. Après la signature en octobre 2020 avec l'Inraé d'une convention sur la thématique du bio-contrôle puis en juillet 2021 avec l'Inria sur les défis du numérique, la signature de la convention avec le CNRS s'inscrit dans cette dynamique. Les thématiques communes sont bien entendu plus importantes et se projettent à la fois à l'international mais également sur des enjeux plus nationaux comme l'écoresponsabilité des universités ou encore la science ouverte. » **Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur**

« Université Côte d'Azur et le CNRS sont étroitement liés avec une trentaine de structures de recherche communes : plus de 500 permanents CNRS sont dans des unités mixtes de recherche dont les deux établissements sont tutelles. Nous sommes également partenaires des grands programmes d'investissements d'avenir que sont l'initiative d'excellence UCA Jedi et le 3IA Côte d'Azur. Cette convention scelle une collaboration forte qui existe depuis des années et va permettre de développer de nouveaux projets communs ». **Antoine Petit, Président Directeur général du CNRS.**

Université Côte d'Azur et le CNRS, qui comptent en commun 28 structures de recherche dans de nombreux champs disciplinaires et 4 fédérations de recherche, entretiennent depuis de nombreuses années une étroite collaboration à travers des actions communes liées notamment à la création et à l'animation d'unités mixtes de recherche, de collaboration étroite et historique autour des sciences de la Terre et de l'Univers menée avec l'Observatoire de la Côte d'Azur et à la réponse commune aux grands projets du Programme d'investissement d'avenir tels que l'Initiative d'excellence « UCAJedi », l'Institut interdisciplinaire en intelligence artificielle « 3IA Côte d'Azur », l'école universitaire de recherche «DS4H », les projets SFRI/UCAGS et IDéES/R2D2, et le projet ExcellencEs.

La convention signée entre les deux établissements permet une meilleure efficacité dans les interactions entre Université Côte d'Azur et le CNRS et le développement de nouveaux champs de coopération ou l'amplification des coopérations existantes. Elle vise à l'amélioration de l'attractivité internationale du site au bénéfice de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation dans les domaines où les deux établissements ont un intérêt commun, et de la création d'emploi sur le territoire. Elle œuvre aussi au bénéfice de la diffusion de la culture scientifique et technique.

Université Côte d'Azur et le CNRS souhaitent porter plus particulièrement des actions communes et concertées sur les thématiques suivantes : Sciences de l'environnement, Sciences de l'univers, Sciences de la Terre, Sciences et technologies de l'information et de la communication, Sciences physiques, Sciences biologiques & santé, Défis socio-environnementaux sous tous leurs aspects.

Les deux établissements souhaitent également porter des actions communes et concertées sur le volet international.

Contacts presse :

John Pusceddu, Responsable communication

Délégation Côte d'Azur - CNRS

Port. : 06 84 09 31 90

Email : John.PUSCEDDU@cnrs.fr

Delphine Sanfilippo, Attachée de Presse

Université Côte d'Azur

Port. : 07 86 84 98 13

Email : delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr



Le Centre national de la recherche scientifique est un organisme public de recherche pluridisciplinaire placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le CNRS est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) qui a été créé le 19 octobre 1939 et est dirigé par Antoine Petit, son Président-directeur général. Avec plus de 32000 collaborateurs, un budget de 3,4 milliards d'euros et 1100 unités de recherche, le CNRS est présent dans tous les champs de la connaissance et se classe parmi les premiers organismes de recherche mondiaux pour ses excellents résultats en recherche et innovation. Ses missions consistent à faire progresser la connaissance et être utile à la société dans le respect des règles d'éthique et en s'engageant pour l'égalité professionnelle. Localement, il est un partenaire privilégié des universités et autres établissements de recherche.

www.cnrs.fr

Université Côte d'Azur est un grand Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, dont les missions fondamentales sont la Formation des étudiant.e.s et des professionnel.le.s, la Recherche et l'Innovation. Cet établissement public expérimental (au sens de l'ordonnance du 12 décembre 2018 dont les statuts ont été publiés le 27 juillet 2019) vise à développer le modèle du 21^{ème} siècle pour les universités françaises, basé sur de nouvelles interactions entre les disciplines, avec une volonté de dynamique collective articulant Formation-Recherche-innovation, ainsi que de solides partenariats locaux, nationaux et internationaux avec les secteurs public et privé.

Lauréate depuis 2016 de l'Initiative d'Excellence « UCA^{JEDI} », de l'Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle « 3IA Côte d'Azur » en 2019, d'un projet d'école universitaire de recherche « UCA DS4H » (seule EUR française dans le domaine du numérique), de l'Université européenne Ulysseus, Université Côte d'Azur est engagée dans une trajectoire de transformation et d'excellence, qui vise à lui donner le rang d'une grande université intensive en recherche à la fois ancrée dans son territoire et tournée vers l'international.